



Bretagne  
Pays de la Loire



# RÉSULTATS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES DES FERMES LAITIÈRES INOSYS DE L'OUEST

## Des repères pour se situer - 2021/2022



Ce dossier présente les résultats des fermes laitières du réseau INOSYS des régions Pays de la Loire et Bretagne.

De par la cohérence de leur système de production, les résultats technico-économiques de ces exploitations se situent dans le **quart supérieur des fermes de l'Ouest**. Les éléments présentés dans ce document peuvent être considérés comme des objectifs à atteindre dans une démarche d'optimisation du système laitier.

### Vous retrouvez dans ce document :

- la description des élevages du réseau INOSYS et leurs résultats économiques globaux,
- 4 fiches décrivant le « coût de production atelier lait » observé par type de système fourrager,
- un zoom sur l'autonomie alimentaire des élevages du réseau.

## FAITS MARQUANTS DES FERMES INOSYS EN 2021

### Une progression du prix du lait en conventionnel et en bio

Dans notre réseau INOSYS, le prix du lait payé en conventionnel a augmenté de 25 €/1 000 l par rapport à l'année 2020 pour atteindre en moyenne 385 €/1 000 l. Le prix du lait bio a progressé de 14 €/1 000 l comparativement à 2020 pour atteindre 479 €/1 000 l. L'année 2021 est marquée par une hausse des charges liées aux matières premières, plus sévère en fin d'année. Néanmoins, dans les fermes du réseau INOSYS, la hausse du coût du système d'alimentation (aliments achetés, approvisionnements des surfaces, mécanisation et foncier) est contenue à 3 €/1 000 l chez les bios et à 6 €/1 000 l chez les conventionnels.

### Une très bonne année fourragère

La pousse de l'herbe tardive de 2021 en lien avec un printemps froid et sec a été compensée par un été pluvieux et sans épisode caniculaire. Les rendements en maïs et herbe obtenus dans les fermes progressent respectivement de 1,7 t.MS/ha et 0,6 t.MS/ha. Ils occasionnent une augmentation de stock de 0,3 t.MS par UGB. La part de pâturage du troupeau bovin lait a progressé de 0,3 t.MS/UGB bovin lait.

COLLECTION RÉFÉRENCES



## PLUS DE LAIT PRODUIT PAR UMO ET PAR VACHE DANS LES FERMES INOSYS

Les résultats présentés dans ce document proviennent de 79 exploitations laitières dont 20 en agriculture biologique. Majoritairement spécialisées bovins lait, certaines d'entre elles possèdent également un atelier bovins viande, grandes cultures ou bien hors sol.

	Lait spécialisé	RICA CONV 2021 <sup>1</sup>	Lait + viande <sup>2</sup>	Lait + autres <sup>3</sup>	Lait Bio	Et vous ? 
Nombre d'élevages	39	139 (11 505)	8	12	20	
UMO totales	2,3	1,9	3,2	3,0	2,8	
UMO exploitant	1,7	1,6	2,6	2,1	2,1	
SAU (ha)	103	90	170	156	136	
SFP (ha)	77	67	134	86	125	
Maïs fourrager (% SFP)	31 %	37 %	33 %	35 %	12 %	
UGB lait (dont VL)	121 (86)	110 (72)	169 (116)	133 (93)	126 (96)	
UGB viande	1	0	72	14	7	
Lait vendu (litres)	677 700	521 900	994 400	727 200	625 600	
Lait vendu (I/VL)	7 842	7 251	8 549	7 809	6 535	
Lait vendu (I/UMO tot.)	311 205	275 950	-	-	215 700	

<sup>1</sup>Réseau d'Information Comptable Agricole, échantillon ciblé : OTEX 45 Bovins lait.

<sup>2</sup>Les systèmes « Lait + Viande » rassemblent une diversité d'ateliers viande : du naisseur à l'engraisseur avec achat.

<sup>3</sup>Les systèmes « Lait + Autres » rassemblent les élevages laitiers avec un atelier hors sol ou une part importante de cultures de ventes.

Les exploitations INOSYS conventionnelles et bios sont de plus grandes dimensions que la moyenne régionale. Chez les spécialisés lait, on observe un écart de productivité de l'ordre de +35 000 l de lait vendu par UMO par rapport à l'échantillon RICA. Dans les élevages conventionnels, cet écart s'explique essentiellement par un niveau de production par vache plus élevé malgré un pourcentage de maïs dans la SFP plus faible que l'échantillon RICA.

## PLUS DE PRODUIT PAR UMO ET UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

issus des comptabilités clôture moyenne 21/02/22. Résultats exprimés en k€/UMO totale

	Lait spé.	RICA 2021 <sup>1</sup>	Lait + viande <sup>2</sup>	Lait + autres <sup>3</sup>	Lait Bio	Et vous ? 
<b>Produit brut</b>	167	164	193	180	150	
<b>EBE avant MO* ①</b>	78	70	82	76	76	
<b>EBE avant MO/PB (%)</b>	46 %	42 %	43 %	42 %	53 %	

\*EBE avant MO = Excédent Brut d'Exploitation hors salaires des salariés et charges sociales salariés et exploitants



### Annuités + frais financiers

②	25	25	30	19	22	
---	----	----	----	----	----	--

### Disponible pour travail + autofinancement

③ = ① - ②	53	45	52	57	54	
<b>Salaires + Charges sociales salariés + MSA (k€/UMO totale)</b>	15	10	14	15	16	

### Revenu Disponible (k€/UMO exploitant)

	49	41	46	61	50	
--	----	----	----	----	----	--

Qu'ils soient issus d'exploitations spécialisées lait ou diversifiées ou bios, les revenus disponibles des exploitations INOSYS sont supérieurs à 46 000 €/UMO exploitant.

Malgré un niveau de produit par UMO totales inférieur aux autres systèmes, les exploitations en agriculture biologique présentent une meilleure efficacité économique, leur permettant d'avoir un revenu disponible équivalent aux systèmes conventionnels.

Chez les spécialisés laits conventionnels, une meilleure efficacité économique permet de dégager un revenu disponible supérieur de 8 000 €/UMO exploitant par rapport à l'échantillon RICA. L'année 2021 est favorable aux systèmes diversifiés avec des cultures de vente.

## ANALYSE DES RÉSULTATS DES ATELIERS LAITIERS

### Des systèmes laitiers classés selon la part de maïs fourrager dans la SFP

Les 79 élevages laitiers sont répartis en 4 systèmes selon la filière de production (conventionnelle ou bio) et la part de maïs ensilage dans la SFP de l'atelier lait. Cette typologie permet de mettre en parallèle résultats économiques et conduites techniques (l/VL, l/ha, kg concentré/VL, etc.).

% maïs / SFP lait	Agriculture conventionnelle			Agriculture biologique
	< 30 %	30 % à 45 %	> 45 %	0 % à 26 %
Nombre d'élevages	19	17	23	20

Dans les fiches suivantes, vous trouverez pour chaque type de système laitier présenté, un ensemble de réglettes correspondant aux charges et produits de l'atelier laitier. Pour chaque réglette, les valeurs indiquées représentent les bornes inférieure et supérieure à l'intérieur desquelles se situent la moitié des élevages de l'échantillon étudié.

**Positionnez-vous et évaluez les leviers d'actions pour optimiser votre système laitier !**

### Le calcul du coût de production et du prix de revient

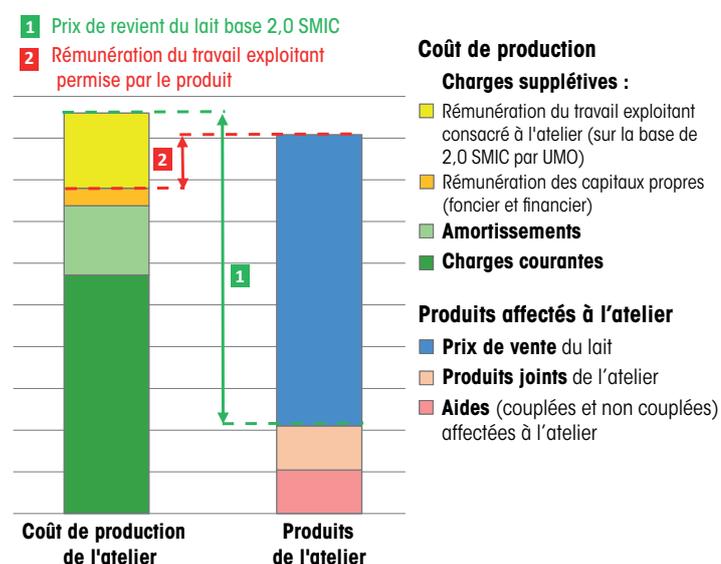
Le **coût de production de l'atelier** est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Il permet d'évaluer l'ensemble des charges qui ont été engagées au niveau d'un atelier indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Exprimé en euros par 1 000 litres de lait commercialisé (filières laitières), le coût de production est composé de trois grandes catégories de charges :

- les **charges courantes** regroupent les dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice (hors cotisations sociales exploitant, ajustées des variations de stocks),
- les **amortissements** correspondent à l'usure et à la décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés,
- les **charges supplétives** sont des charges calculées qui visent à rémunérer les facteurs de production que l'éleveur met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail. Ce dernier fait l'objet d'un objectif de rémunération fixé à 2 SMIC « brut » par unité de main-d'œuvre.

Le **prix de revient** du lait correspond au prix de vente qui, compte tenu des aides et des produits joints, permet de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) aux niveaux définis.

Enfin, la **rémunération du travail exploitant permise par le produit** permet de mesurer la part des produits affectés à l'atelier qui reste pour rémunérer le travail des éleveurs une fois que toutes les autres charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). La rémunération du travail exploitant permise par le produit peut être exprimée en euros pour mille litres de lait commercialisé et en équivalents SMIC par unité de main-d'œuvre exploitant affectée à l'atelier.

### Représentation schématique des différents indicateurs de l'approche coûts de production en filière laitière



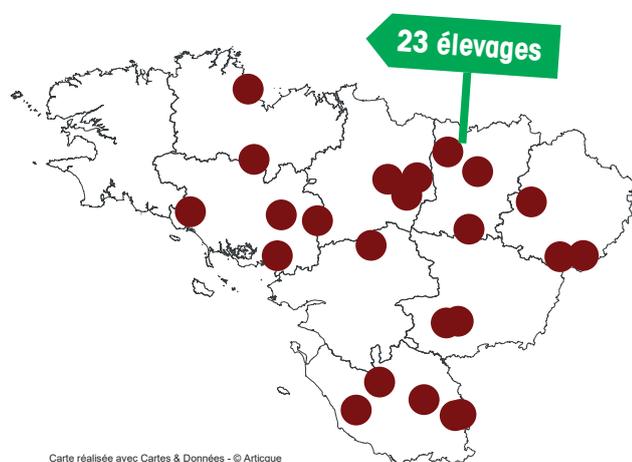
# SYSTÈMES LAITIERS AVEC PLUS DE 45 % DE MAÏS DANS LA SFP

## Maximiser le lait par hectare



### UN VOLUME DE LAIT PRODUIT PLUS ÉLEVÉ PAR UMO

La moitié des exploitations sont spécialisées lait. Les autres sont diversifiées soit avec un atelier viande bovin, soit un atelier cultures de vente important. Ce système d'exploitation se différencie par une productivité de la main-d'oeuvre plus élevée. Dans cet échantillon, la moitié des élevages sont équipés de robot de traite. L'objectif est de faire le maximum de lait par vache et par hectare pour libérer des surfaces en cultures de vente (38 % de la SAU). Pour cela, la ration est basée sur le maïs ensilage avec ou sans pâturage (de 0 à 3 t.MS d'herbe pâturée/UGB lait). Le niveau de stocks fourragers moyen par UGB lait varie donc de 2,9 t.MS à 5,8 t.MS. La quantité de concentrés distribuée est en moyenne de 1 885 kg de concentrés par VL et varie de 1 190 kg à 3 500 kg selon l'importance du pâturage et le niveau de production recherché.



### 2,5 UMO

- 1,9 UMO exploitant
- 0,6 UMO salarié
- 1,9 UMO affectées au lait
- 427 000 litres vendus/UMO lait

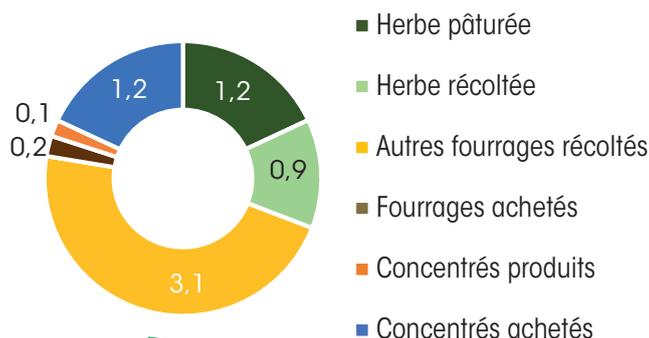
### 126 HA SAU

- 68 ha de SFP lait sur 78 ha de SFP totale
- 34 ha de cultures fourragères (ensilage de maïs, betterave) dans la SFP lait sur 36 ha de cultures fourragères dans la SFP totale

### 806 000 LITRES VENDUS/ÉLEVAGE

- 92 vaches laitières
- 131 UGB lait
- 8 800 litres vendus/vache
- 11 900 litres vendus/ha SFP lait
- 1,9 UGB lait/ha SFP lait
- 211 g concentrés VL/litres

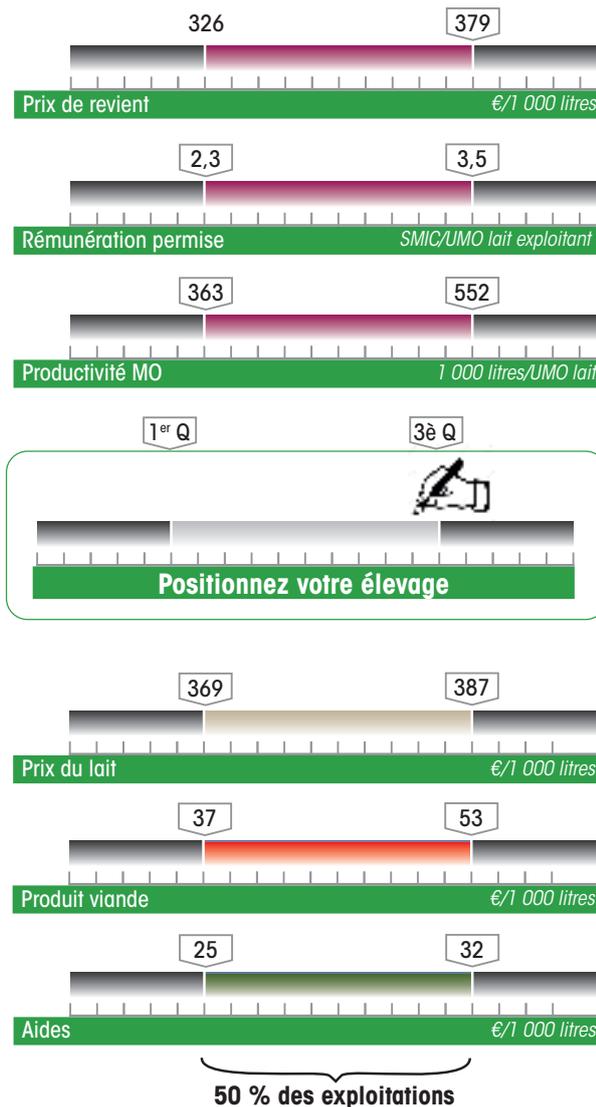
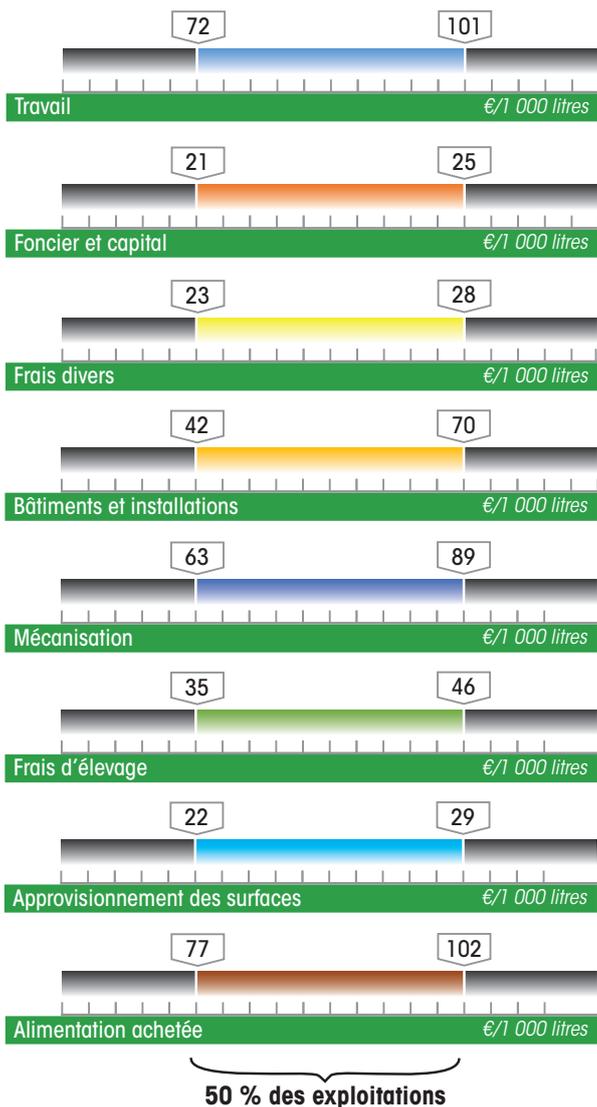
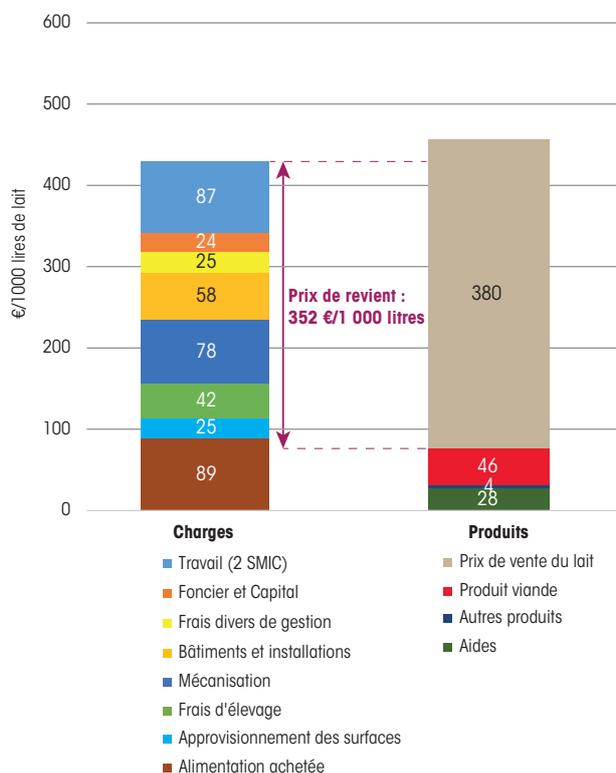
### Aliments consommés (t.MS/UGB lait)



## COÛT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION : 210 €/1 000 LITRES

Le prix de revient est en moyenne de 352 €/1 000 l pour un prix du lait payé à 380 €/1 000 l. La rémunération permise est de 2,8 SMIC/UMO et comprise entre 2,3 et 3,5 SMIC pour la moitié des exploitations (limite des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> quartiles). Le coût de production explique 80 % de la différence, avec 69 €/1 000 l d'écart entre la moyenne du ¼ supérieur et celle du ¼ inférieur (tri sur la rémunération permise par exploitant). Les produits expliquent les 20 % restant, principalement celui de la viande. Le coût du système d'alimentation représente la moitié de l'écart observé sur le coût de production. Les exploitations du ¼ supérieur présentent une meilleure efficacité de la ration fourragère et des concentrés (différence de 34 g de concentré/l de lait produit). Par ailleurs, les génisses consomment 25 % de concentrés en moins (800 kg contre 1,2 t/UGB génisse) pour un âge au 1<sup>er</sup> vêlage similaire. Au global, cela induit un coût de concentrés du troupeau inférieur de 15 €/1 000 l pour le ¼ supérieur (82 contre 97 €/1 000 l). Les charges d'amortissements des bâtiments expliquent également une part importante de la différence entre les deux groupes (27 €/1 000 l).

## Coût de production et produit de l'atelier lait 2021



Positionnez votre élevage

# SYSTÈMES LAITIERS MAÏS-HERBE

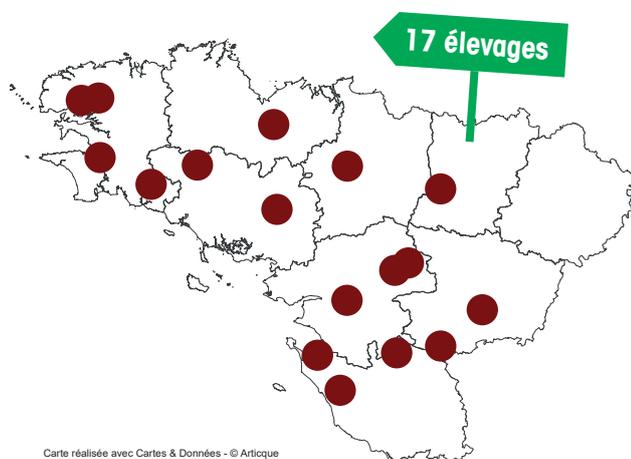
## Sécuriser avec du maïs tout en valorisant l'herbe



### UN SYSTÈME PRÉSENT PARTOUT

Les systèmes laitiers maïs-herbe décrits dans ce document sont situés sur l'ensemble de la zone mais présentent de fortes disparités de dimensions. Les écarts concernent la SFP lait (de 46 à 157 ha), la productivité par UMO (de 212 000 à 533 000 l/UMO) et la productivité par vache (de 7 600 à 9 200 l/vache). Les exploitations équipées de robot de traite représentent 1/4 du groupe et produisent 110 000 l de lait de plus par UMO et 1 000 l de plus par VL que celles en salle de traite.

L'alimentation du troupeau se compose à parts égales d'herbe (récoltée et/ou pâturée) et d'autres fourrages récoltés (maïs principalement). La quantité de concentré par vache est de 1,1 t/an et varie de 0,8 t à 1,5 t/VL/an pour la moitié des exploitations.



### 2,6 UMO

- 2,1 UMO exploitant
- 0,5 UMO salarié
- 2,2 UMO affectées au lait
- 345 000 litres vendus/UMO lait

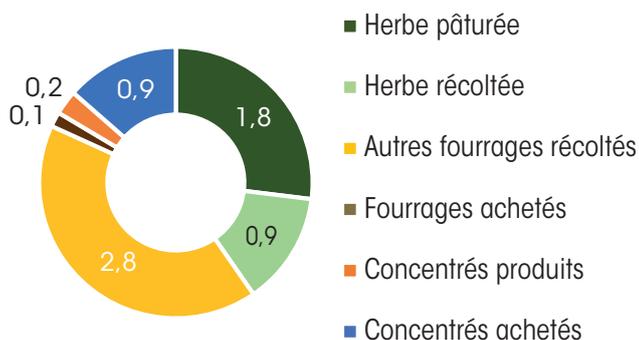
### 127 HA SAU

- 86 ha de SFP lait  
sur 91 ha de SFP totale
- 28 ha de cultures fourragères (ensilage de maïs, betterave) dans la SFP lait  
sur 29 ha de cultures fourragères dans la SFP totale

### 752 000 LITRES VENDUS/ÉLEVAGE

- 92 vaches laitières
- 130 UGB lait
- 8 200 litres vendus/vache
- 9 200 litres vendus/ha SFP lait
- 1,60 UGB lait/ha SFP lait
- 176 g concentrés VL/litres

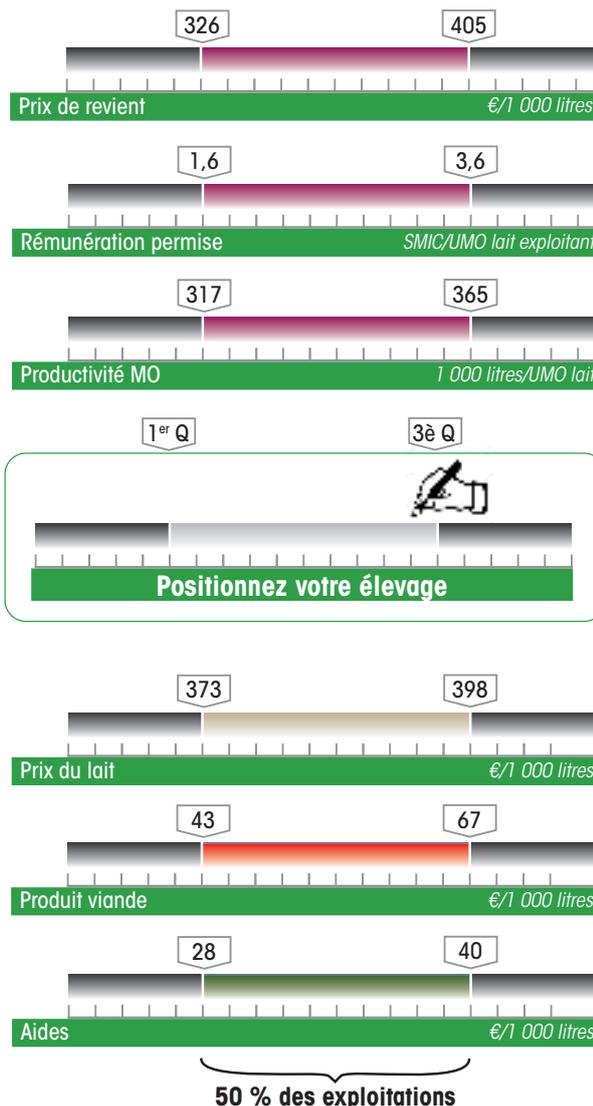
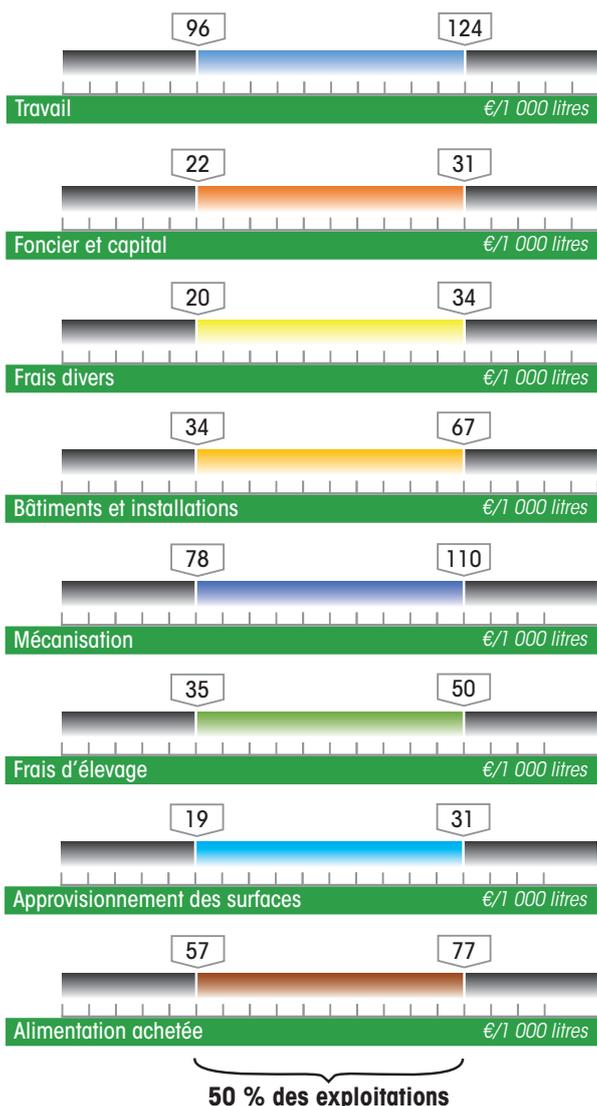
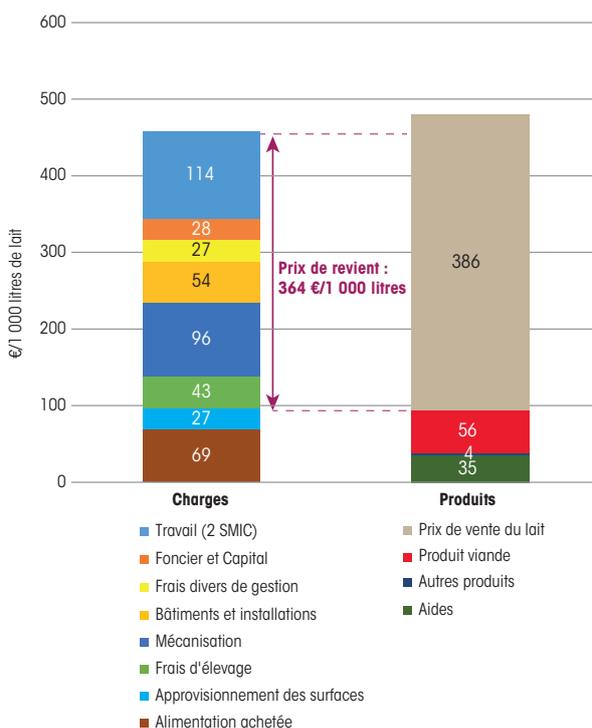
### Aliments consommés (t.MS/UGB lait)



## UNE PART D'HERBE RÉCOLTÉE DE QUALITÉ DANS LA RATION HIVERNALE AMÉLIORE LE REVENU

Avec un objectif de rémunération par UMO de 2 SMIC, le prix de revient du lait du groupe se situe à 364 €/1 000 l (+3 % par rapport à 2020), pour un prix du lait payé à 386 €/1 000 l. La rémunération moyenne est de 2,9 SMIC/UMO et comprise entre 1,6 et 3,6 SMIC pour la moitié des exploitations (limite des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> quartiles). Le produit lait étant très proche entre la moyenne du ¼ supérieur et celle du ¼ inférieur (tri sur la rémunération permise par exploitant), ces écarts s'expliquent principalement par les différences de coût du système d'alimentation (38 €/1 000 l), dont 22 € pour la mécanisation et 10 € pour les achats d'aliments. Le quart supérieur pâture légèrement moins mais récolte des fourrages plus riches en MAT avec un système basé sur plus d'herbe récoltée (-11 % de maïs dans la SFP lait). Les plus performants semblent avoir des bâtiments plus amortis (24 €/1 000 l d'écart sur le poste bâtiment). Les élevages dégageant le plus de revenu sont également ceux ayant une meilleure productivité du travail dédiée à l'atelier lait (43 000 l/UMO, soit 12 % d'écart entre le ¼ supérieur et le ¼ inférieur).

## Coût de production et produit de l'atelier lait 2021



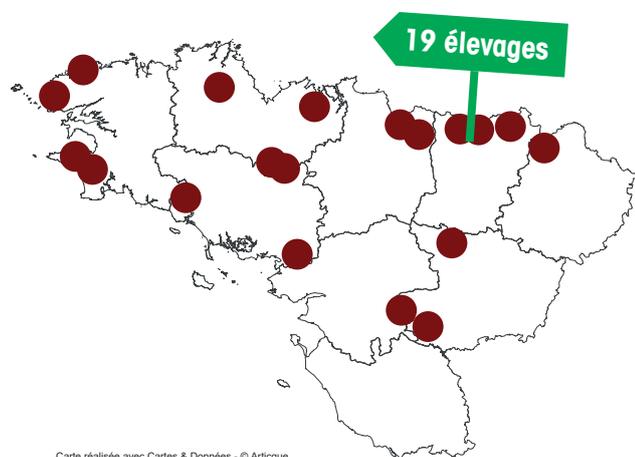
# SYSTÈMES LAITIERS AVEC PLUS DE 70 % D'HERBE DANS LA SFP

## Tirer parti du pâturage



### UNE STRATÉGIE ÉCONOME

Cet échantillon correspond aux exploitations les plus herbagères du réseau INOSYS. Les fermes sont majoritairement spécialisées lait et présentent une stratégie conventionnelle économe, basée sur une valorisation de l'herbe pâturée. Les conditions pédo-climatiques influencent la part de celle-ci, elle est en moyenne de 2,8 t.MS pâturées/UGB lait, complétées par de l'herbe fauchée et du maïs ensilage. Le lait est produit grâce aux fourrages de qualité, produits sur l'exploitation. Les exploitations sont ainsi autonomes à 99 % en tonnes de fourrages. La conduite du concentré est économe avec en moyenne 810 kg de concentrés distribués/VL.



### 2,5 UMO

- 1,8 UMO exploitant
- 0,7 UMO salarié
- 2,2 UMO affectées au lait
- 284 000 litres vendus/UMO lait

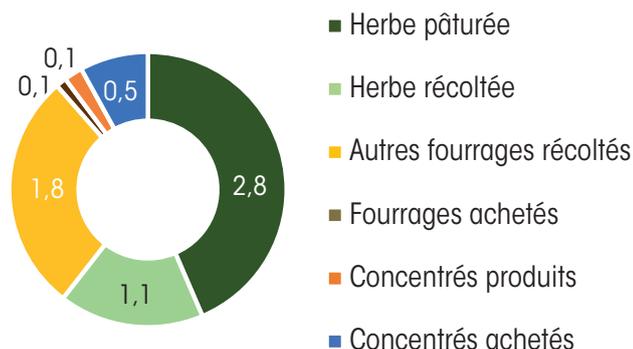
### 116 HA SAU

- 87 ha de SFP lait sur 92 ha de SFP totale
- 19 ha de cultures fourragères (ensilage de maïs, betterave) dans la SFP lait sur 20 ha de cultures fourragères dans la SFP totale

### 620 000 LITRES VENDUS/ÉLEVAGE

- 92 vaches laitières
- 129 UGB lait
- 6 700 litres vendus/vache
- 7 100 litres vendus/ha SFP lait
- 1,5 UGB lait/ha SFP lait
- 112 g concentrés VL/litres

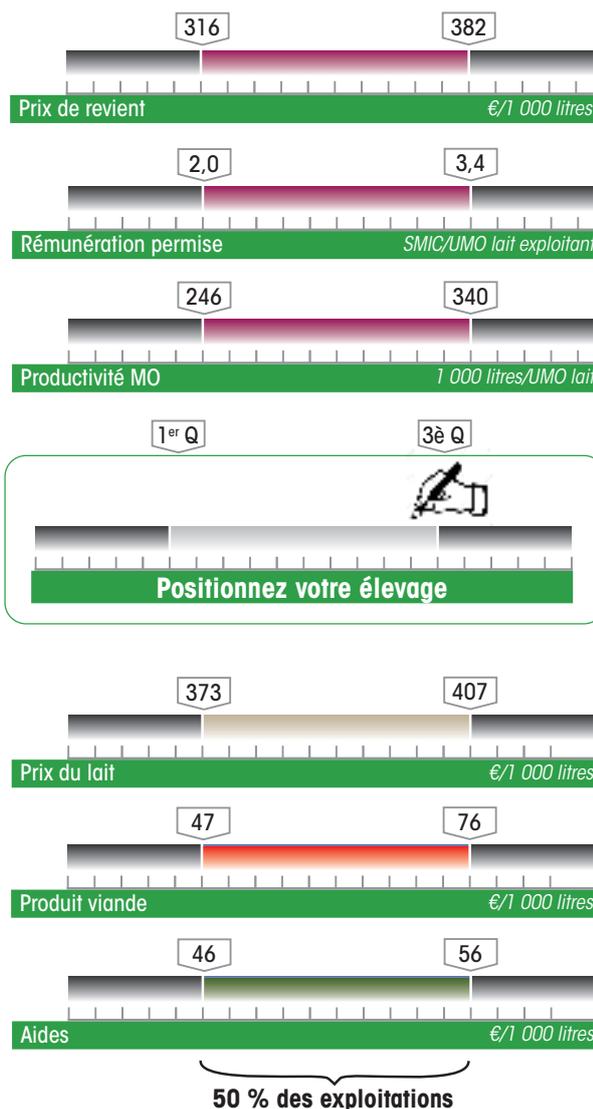
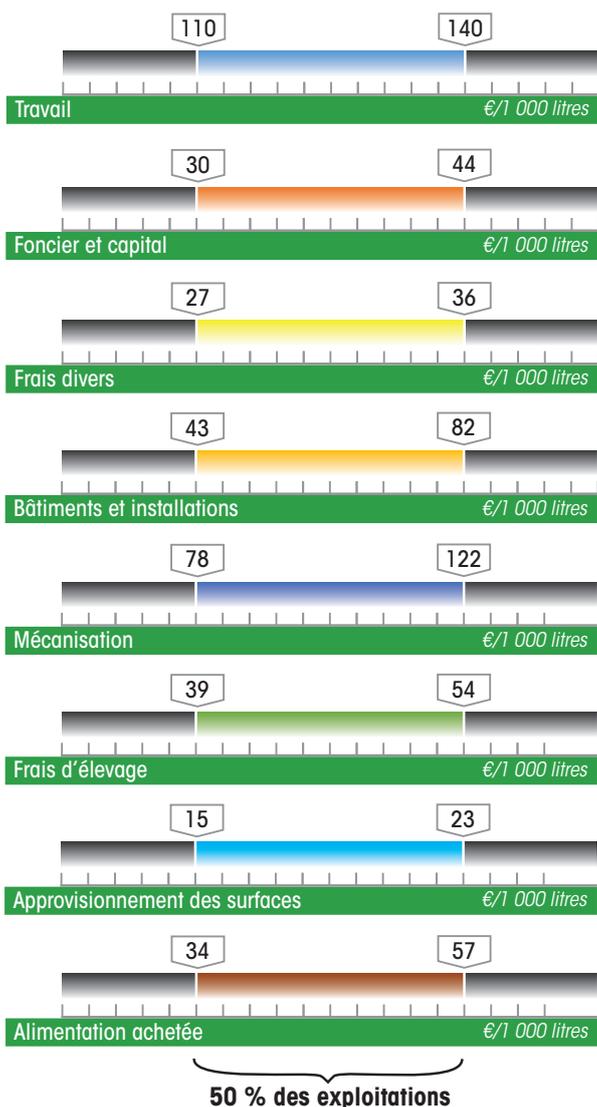
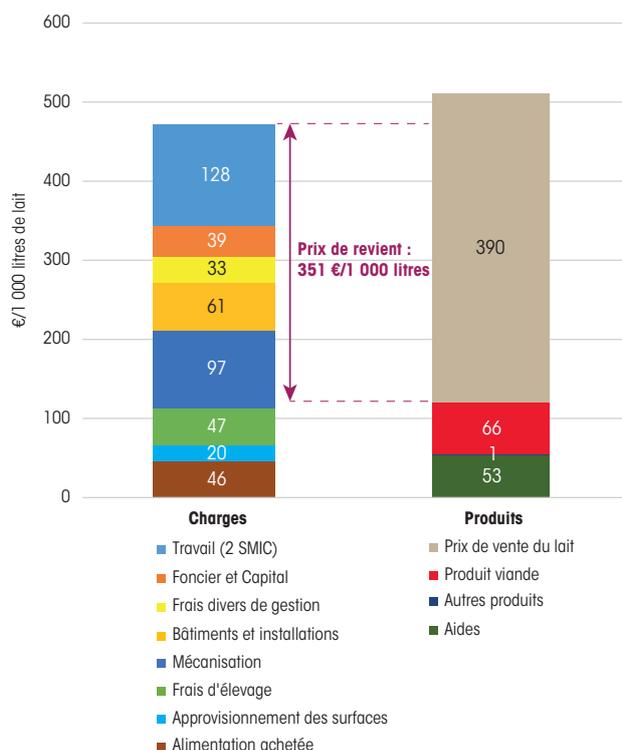
#### Aliments consommés (t.MS/UGB lait)



## UNE FORTE VARIABILITÉ DES CHARGES DE STRUCTURES

En 2021, le prix de revient de ces élevages est en moyenne de 351 €/1 000 l, pour un produit lait moyen de 390 €/1 000 l. La rémunération exploitant est de 3,0 SMIC/UMO lait en moyenne et est comprise entre 2,0 et 3,4 SMIC pour la moitié des exploitations. Une différence qui s'explique essentiellement par le niveau de productivité de la MO et par le coût de production : coût de production moyen (hors travail) de 343 €/1 000 l avec un écart de 107 €/1 000 l entre la moyenne du ¼ supérieur et la moyenne du ¼ inférieur (tri sur la rémunération exploitant). Les coûts bâtiments et installation expliquent 40 % de l'écart du coût de production. L'alimentation des animaux (alimentation achetée et approvisionnement des surfaces inclus) l'impacte pour 25 %, soit un écart de 27 €/1 000 l. C'est sur ce dernier poste que les exploitants peuvent le plus travailler à court et moyen terme pour améliorer leur coût de production. Des écarts existent sur chaque poste indépendamment (entre les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> quartiles), avec des écarts importants sur la mécanisation (44 €/1 000 l) et les bâtiments-installations (39 €/1 000 l) comme illustré sur les barrettes ci-dessous.

## Coût de production et produit de l'atelier lait 2021



Positionnez votre élevage

# SYSTÈMES LAITIERS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

## De 70 % à 100 % d'herbe dans la surface fourragère

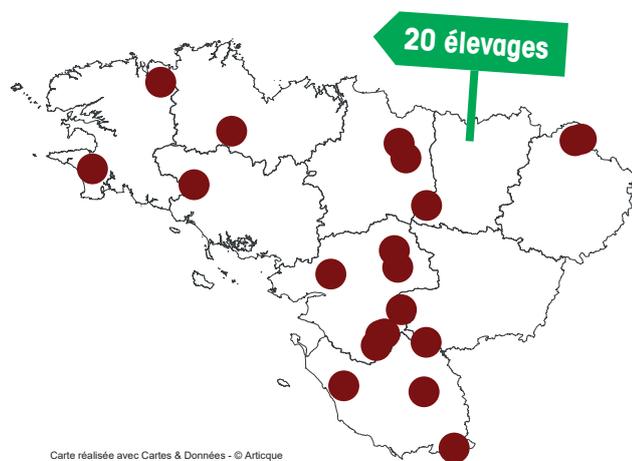


### DES SYSTÈMES PRODUCTIFS

Les systèmes en agriculture biologique décrits dans ce document sont majoritairement en GAEC avec du salariat. Leur dimension moyenne est de 48 UGB lait et 238 000 l/UMO lait.

Le maïs représente en moyenne 10 % de la surface fourragère de l'atelier lait. Les vaches sont nourries principalement avec de l'herbe pâturée (2,9 t.MS/UGB) et récoltée (1,4 t.MS/UGB).

Le système d'alimentation de l'année 2021, semblable à 2020, cache une variabilité de systèmes fourragers. La part de maïs varie de 0 à 26 % dans la SFP et de 0 à 2,5 t.MS/UGB, l'herbe récoltée consommée représente 0,1 à 2,3 t.MS/UGB et l'herbe pâturée entre 1,3 à 4,5 t.MS/UGB.



### 2,8 UMO

- 2,1 UMO exploitant
- 0,7 UMO salarié
- 2,6 UMO affectées au lait
- 238 000 litres vendus/UMO lait

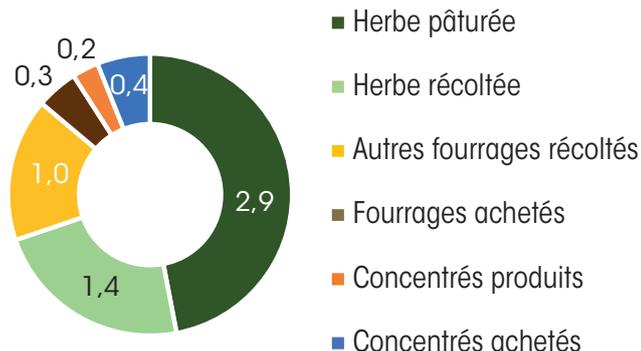
### 136 HA SAU

- 117 ha de SFP lait  
*sur 125 ha de SFP totale*
- 14 ha de cultures fourragères (ensilage de maïs, betterave) dans la SFP lait  
*sur 14 ha de cultures fourragères dans la SFP totale*

### 626 000 LITRES VENDUS/ÉLEVAGE

- 96 vaches laitières
- 126 UGB lait
- 6 535 litres vendus/vache
- 5 332 litres vendus/ha SFP lait
- 1,1 UGB lait/ha SFP lait
- 107 g concentrés VL/litres

Aliments consommés (t.MS/UGB lait)

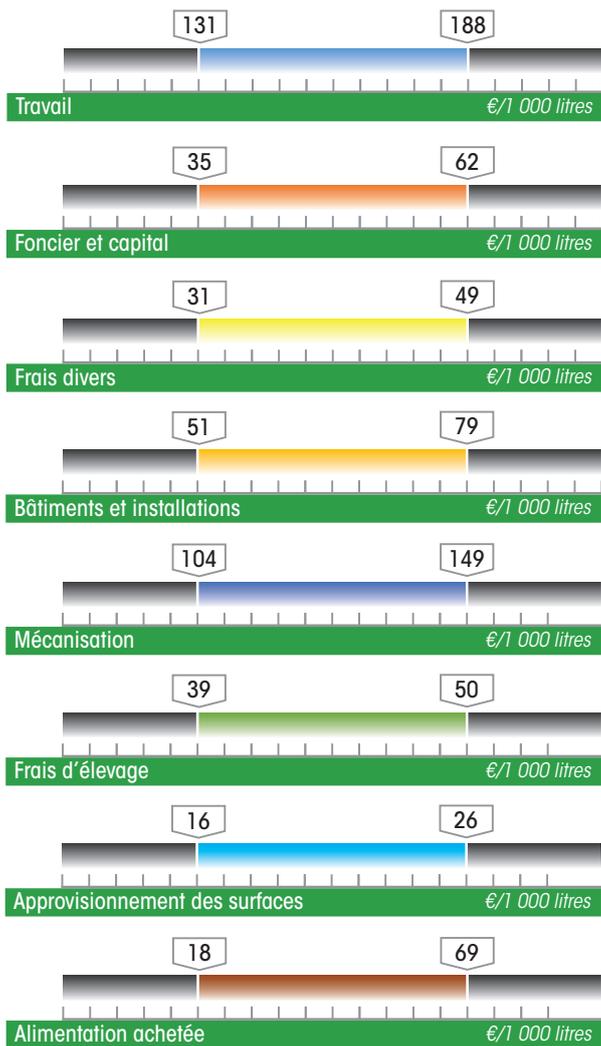
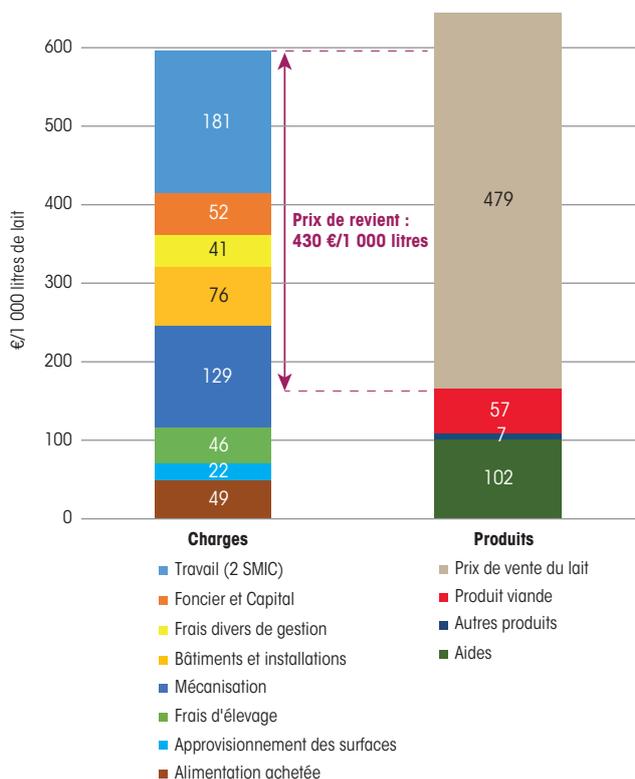


## 205 €/1 000 LITRES DE CHARGES DE MÉCANISATION ET BÂTIMENTS

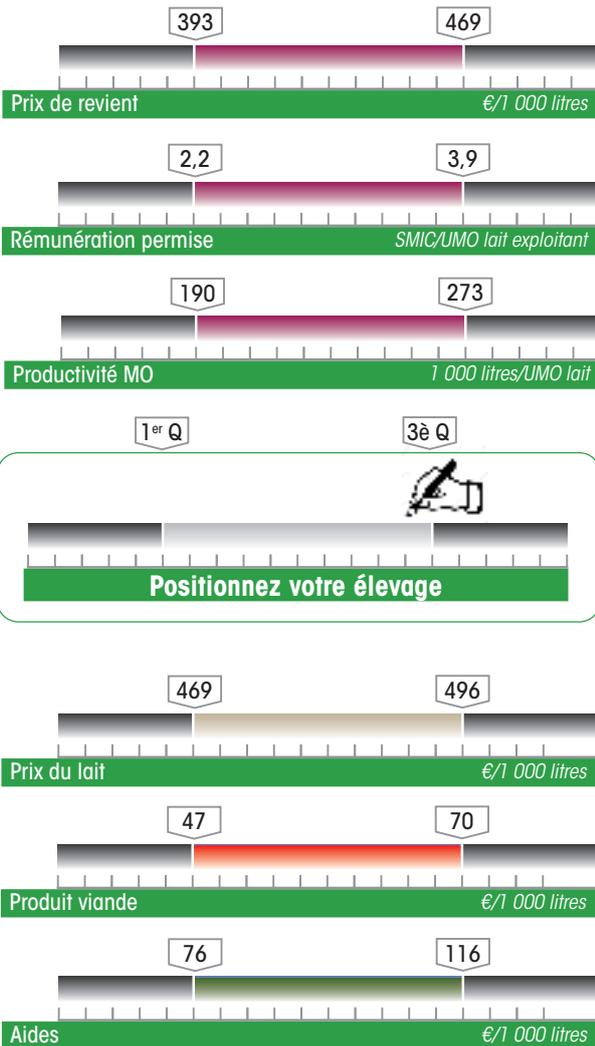
En 2021, le prix de revient de ces élevages est de 430 €/1 000 l pour un prix du lait payé à 479 €/1 000 l en moyenne. La rémunération permise est de 2,9 SMIC/UMO exploitant et comprise entre 2,2 et 3,9 SMIC pour la moitié des exploitations. Le revenu disponible moyen est d'environ 50 000 €/an/UMO exploitant soit 1,5 fois supérieurs à ce qui est observé par les centres de gestion.

Le produit issu de l'atelier laitier représente 645 €/1 000 l. Le coût de production a lui aussi augmenté, il est de 596 €/1 000 l. Les charges liées aux bâtiments (76 €/1 000 l) et à la mécanisation (129 €/1 000 l) représentent 34 % du coût de production, quand les charges opérationnelles sont à moins de 20 % (117 €/1 000 l). Néanmoins, on note une hétérogénéité des coûts de production liée au système fourrager. La part des charges de bâtiment et de foncier est plus élevée dans les systèmes tout herbe (+43 €/1 000 l sur le bâtiment et les installations et +37 €/1 000 l sur le foncier) par rapport à la moyenne de notre échantillon. La productivité moindre des moyens de production mis en œuvre (VL, /ha de SFP lait, /place de bâtiment...) est un facteur explicatif important. De plus, dans ces systèmes, la productivité de la main-d'œuvre est plus faible.

## Coût de production et produit de l'atelier lait 2021



50 % des exploitations



50 % des exploitations

1<sup>er</sup> Q 3<sup>è</sup> Q

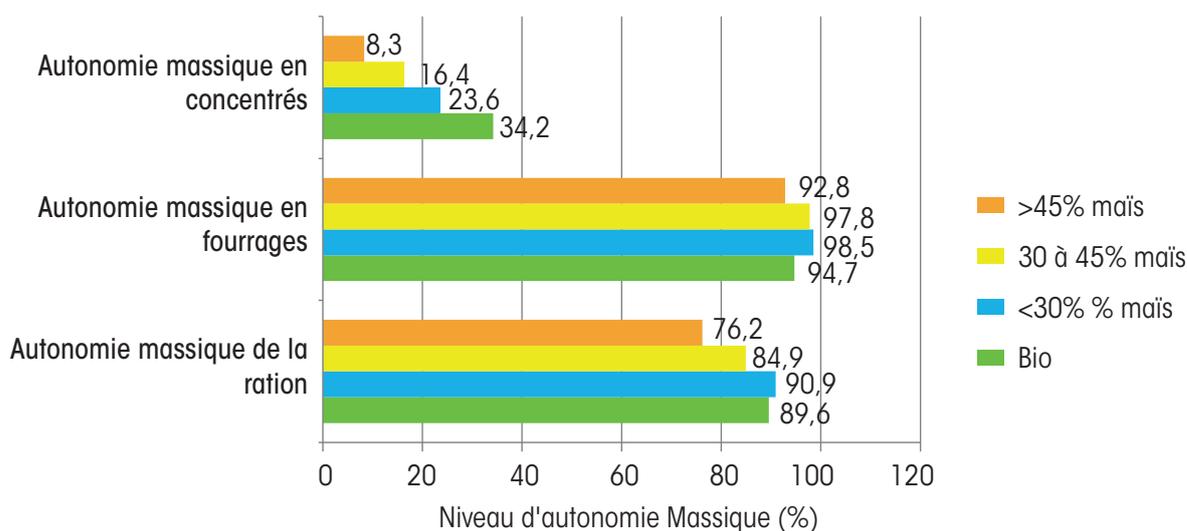
**Positionnez votre élevage**

# AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES SYSTÈMES LAITIERS DE L'OUEST

## 1<sup>er</sup> Niveau d'autonomie : l'autonomie massique

L'autonomie massique correspond à la part de l'alimentation (en MS) produite sur l'exploitation (fourrages et concentrés) sur la quantité totale d'aliments consommée.

### Degré d'autonomie massique des différents systèmes observés



### Éléments de fonctionnement des différents systèmes laitiers observés

	> 45 % maïs	30 à 45 % maïs	< 30 % maïs	Bio	Et vous ?
kg concentrés consommés/UGB lait	1 337	1 099	650	562	
dont kg concentrés produits	130	195	139	187	
t. fourrage acheté utilisé/UGB lait	0,2	0,1	0,1	0,3	
litres de lait produits/VL	8 823	8 209	6 952	6 376	
g concentrés vache/litre	211	176	112	108	
kg de concentrés/UGB génisse	861	611	523	315	
Âge au 1 <sup>er</sup> vêlage	26	28	29	29	

L'autonomie en fourrage est quasi équivalente entre les différents types de systèmes laitiers (93 à 99 %). Les écarts sont liés à des aspects conjoncturels mais aussi structurels (contractualisation) pour quelques élevages dans l'échantillon.

On observe un gradient d'autonomie massique en concentrés entre les systèmes. Il s'explique essentiellement par des différences de consommation de concentrés par UGB. Les systèmes les plus herbagers sont les plus économes en concentrés et par conséquent les plus autonomes.

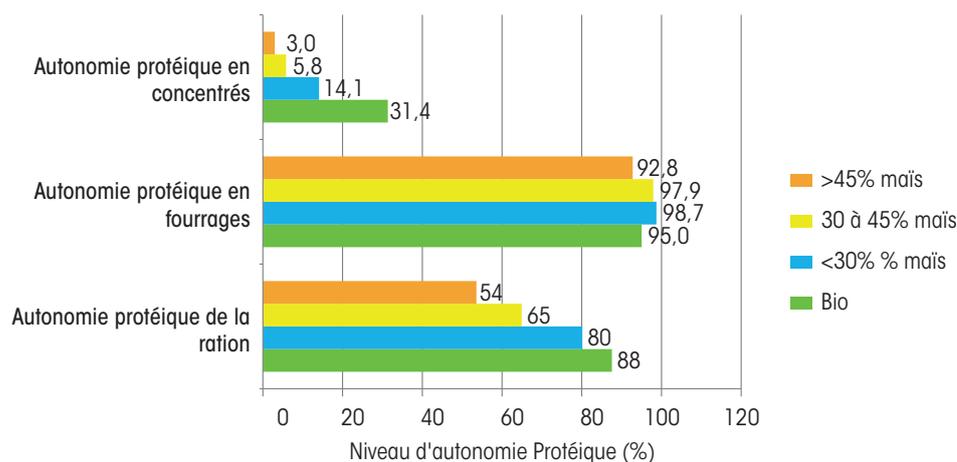
La recherche de productivité par vache et la part de maïs dans la ration renforcent l'augmentation graduelle de la consommation en concentrés par UGB lait entre les systèmes.

Dans les systèmes herbagers, la conduite des jeunes est réalisée avec plus de pâturage, moins de stocks et moins de concentrés pour des âges au 1<sup>er</sup> vêlage comparables.

## 2<sup>nd</sup> Niveau d'autonomie : l'autonomie protéique

L'autonomie protéique représente la part de MAT produite sur l'exploitation (fourrages et concentrés) par rapport au total de MAT consommée. Elle varie en moyenne de 54 % à 88 % selon les systèmes.

Niveau d'autonomie protéique en fonction du système laitier



	> 45 % maïs	30 à 45 % maïs	< 30 % maïs	Bio	Et vous ?
kg MAT consommée/UGB lait	951	915	832	772	
t.MS cultures fourragères (maïs, sorgho, betteraves,...)/UGB lait	3,1	2,8	1,8	1,0	
t.MS herbe récoltée/UGB lait	0,9	0,9	1,1	1,4	
t.MS pâturée/UGB lait	1,2	1,8	2,8	2,9	
t.MS fourrages consommés/UGB lait	5,2	5,5	5,7	5,3	
kg MAT fourrages consommés/UGB lait	530	578	653	680	
% MAT des fourrages consommés	10,1 %	10,5 %	11,5 %	12,8 %	
kg concentrés consommés/UGB lait	1 337	1 099	650	562	
kg MAT concentré acheté/UGB lait	408	318	164	65	
kg MAT des concentrés produits/UGB lait	14	20	15	27	
% MAT des concentrés consommés	32 %	30 %	27 %	16 %	

Le niveau d'autonomie protéique est très dépendant de la nature des fourrages consommés et de l'objectif de production par vache. La part du maïs diminue la teneur en MAT des fourrages consommés et nécessite plus de correcteur azoté. À l'inverse, la part d'herbe pâturée et récoltée améliore cette teneur.

La teneur moyenne en MAT des fourrages est de 10 % de MAT en système à plus de 45 % maïs dans la SFP lait, et de 13 % de MAT chez les bios. Au-delà de l'équilibre de la ration de base, la recherche de production par vache nécessite un apport de MAT supplémentaire qui passe généralement par des achats de concentrés.

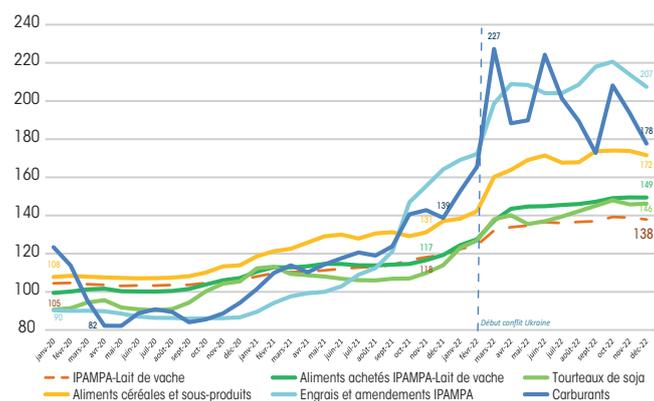
Les systèmes bios se distinguent des systèmes conventionnels par une moindre consommation de MAT par UGB et une ration de base plus riche en MAT. La stratégie de ces fermes est de produire la protéine sur l'exploitation et de privilégier l'achat d'énergie moins chère que la protéine.

## 2022 : UNE ANNÉE DE CRISE ENTRE GURRRE EN UKRAINE ET SÉCHERESSE

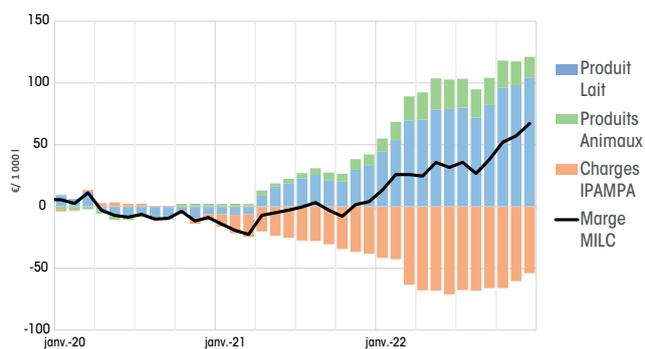
2022 est caractérisée par une sécheresse estivale marquée, partiellement compensée par la pousse d'herbe à l'automne. La diminution des valeurs alimentaires des fourrages, notamment du maïs, aura principalement un effet sur 2023. Le report de stocks fourragers de 2021 va aider à équilibrer les systèmes fourragers jusqu'à la sortie de l'hiver 2022-23. Dans la majeure partie des élevages, la campagne 2023-24 débutera sans ou avec peu de stocks fourragers de sécurité. Depuis le deuxième trimestre 2022, le prix du lait conventionnel augmente dans le sillage des cours des produits laitiers ainsi que le cours de la viande bovine. Le prix du litre de lait a augmenté de plus de 100 € entre les mois de Janvier 2022 et Décembre 2022 dans la majorité des laiteries de l'Ouest. Le prix du lait biologique lui stagne en 2022. Le marché du lait biologique est confronté à des perturbations expliquées principalement par une hausse des volumes de lait produit concomitante à une diminution de la consommation de produits laitiers issus de l'agriculture biologique.

### Evolution depuis 2020 des différents indices en lait conventionnel

IPAMPA lait de vache du 01/01/2020 au 30/12/2022



Variation M-(M-12) MILC et de ses composantes



Source : Institut de l'Elevage d'après FranceAgriMer, Insee et SSP

D'un point de vue économique, l'année 2022 est marquée par une forte hausse des charges liées aux matières premières (engrais, correcteur azoté, carburant, matériaux, matériels...) estimée entre 40 et 55 €/1 000 l.

Mais elle est compensée par une hausse des produits lait et viande estimée entre 80 et 100 €/1 000 l. Cela se traduit par une hausse de la marge MILC\* en système conventionnel.

\* Marge IPAMPA Lait de vache sur Coût total indicé. Lait de vache (<https://idele.fr/detail-article/milc>) Panier Produit (lait+viande) - Panier Charges (IPAMPA)

La hausse des charges aura pleinement un impact sur les résultats économiques en 2023.

**Optimiser l'autonomie de son système est plus que jamais un facteur clé pour mieux appréhender les aléas et être en capacité de rebondir face à la volatilité des marchés de plus en plus marquée.**

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – [www.idele.fr](http://www.idele.fr) - Février 2023 - Référence Idele : 0023 502 010

Mise en page : Corinne Maigret - Crédit photos : AdobeStock, Renée de Crémoux, Corinne Maigret, Niala Tuaner (Flick) - Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture, DR

Ont contribué à ce dossier :

- Denis Follet - Chambre d'agriculture de Bretagne (Côtes d'Armor) - Tél : 02 96 79 21 64
- Tanguy Bodin - Chambre d'agriculture de Bretagne (Morbihan) - Tél : 02 97 74 20 39
- Sophie Tirard - Chambre d'agriculture de Bretagne (Ille-et-Vilaine) - Tél : 02 23 48 27 39
- Nadine Abgrall - Chambre d'agriculture de Bretagne (Finistère) - Tél : 02 98 41 33 16
- Jean-Claude Huchon - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique) - Tél : 06 45 70 21 67
- Silvère Gélineau et Coralie Zielinski - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine-et-Loire et Loire-Atlantique) - Tél : 06 26 31 12 12
- Guillaume Chevalier - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine-et-Loire) - Tél : 06 61 74 43 28
- Charlotte Morin - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Mayenne) - Tél : 06 88 87 67 53
- Domitille Rondeau - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe) - Tél : 07 62 66 83 62
- Laurent Gaboriau - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée) - Tél : 06 78 84 45 12
- Anne-Laure Dutertre - Institut de l'Élevage - Tél : 06 20 40 84 45

### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.